

# BOURSE RÉGIONALE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE



**MERMOZ**

*Étudiants, osez l'international !*

**LA RÉGION FINANCE JUSQU'À  
400 EUROS PAR MOIS  
VOTRE MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL**

POUR TOUTES INFORMATIONS

**0 800 026 080**

Service à appel  
gratuit

[www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr)



Région  
**Hauts-de-France**

**Avec MERMOZ, la Région finance jusqu'à 400 euros par mois votre projet à l'international.**

### OBJECTIF

La Région a mis en place ce dispositif afin d'aider les étudiants à suivre à l'étranger un parcours de formation dans un établissement d'enseignement supérieur ou effectuer un stage au sein d'un autre organisme (entreprises, ONG...). Il s'adresse également aux étudiants effectuant un séjour de recherche.

### BÉNÉFICIAIRE

Étudiants de l'enseignement supérieur ou des formations sanitaires et sociales ou apprentis du supérieur ayant validé une première année d'études et effectuant une mobilité à l'étranger au cours de l'année universitaire.

Les étudiants en BTS 2021-2022 sont éligibles à ce dispositif dès la première année d'études. Uniquement dans le cadre d'un stage.

### ORGANISMES ÉLIGIBLES

Établissements d'enseignement, entreprises et organismes privés ou publics dans tous les secteurs d'activité économique, y compris les laboratoires universitaires, les représentations diplomatiques sous réserve d'un encadrement en langue étrangère.

### MONTANT DE L'AIDE

Jusqu'à 400 € par mois (le montant de la bourse est calculé en fonction du Quotient Familial, soit le revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts).

### DURÉE DE LA MOBILITÉ

- 2 à 26 semaines consécutives de stage pour les étudiants en ESPE, les étudiants en formations sanitaires et sociales\*
- 4 à 26 semaines consécutives de stage pour les étudiants en médecine\*
- 6 à 26 semaines consécutives de stage pour les étudiants en IUT et les apprentis du supérieur\*
- 12 à 26 semaines consécutives de stage pour les étudiants en formation longue (LMD)\*
- 2 à 10 semaines consécutives de stage pour les étudiants en BTS\*
- 4 à 26 semaines consécutives pour un séjour d'études pour tous les étudiants
- 12 à 26 semaines consécutives pour les étudiants en séjour de recherche

### ZONES ÉLIGIBLES

Tous les pays étrangers.

La mobilité doit être faite de façon continue dans le même pays.

Le pays d'accueil doit cependant être différent de la nationalité de l'étudiant.

NB : les DROM-COM (anciennement DOM-TOM) ne sont pas éligibles, ainsi que la principauté de Monaco et Andorre.

### MODALITÉS

Saisir sa demande sur la plateforme dédiée : [aidesindividuelles.hautsdefrance.fr](https://aidesindividuelles.hautsdefrance.fr) et déposer les pièces justificatives au plus tard avant la date de fin du stage ou séjour. **La demande de bourse aura été préalablement validée par l'établissement d'envoi.**

### CONTACT

Région Hauts-de-France

Courriel : [mermoz@hautsdefrance.fr](mailto:mermoz@hautsdefrance.fr)

\*Les dates indiquées sur la convention de stage faisant foi.

POUR TOUTES INFORMATIONS

[www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr)



Région  
Hauts-de-France